



EMERAUDE 58

Rapport d'activités 2023

EMERAUDE 58 est une association créée en 2001, qui s'est vue confiée, depuis 2003, différentes missions par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté.

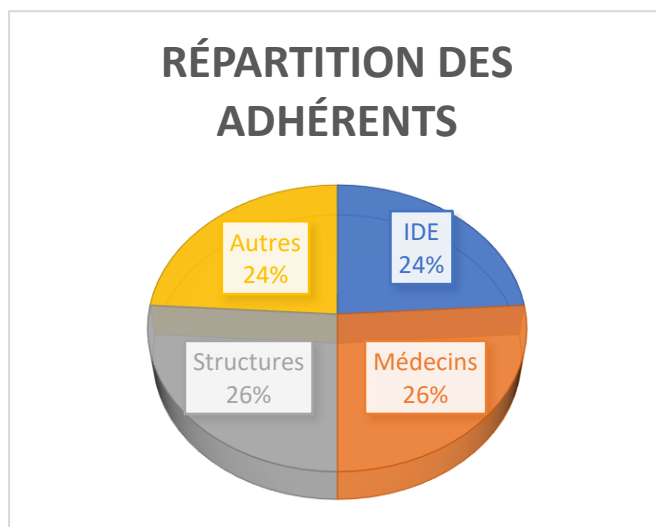
Aujourd'hui, EMERAUDE 58 porte différents services :

- Un service de formations et de conseils,
- Une équipe mobile de soins palliatifs (EMSP 58),
- Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 58).



I. Fonctionnement de l'Association

a- Vie associative



L'Association comptait au 31 décembre 2023 : 50 Adhérents.

Les membres de l'Association se sont réunis plusieurs fois au cours de l'année :

- 9 réunions de Bureau,
- 4 réunions du Conseil d'Administration,
- 1 Assemblée Générale Ordinaire le 23 mai 2023.

Les membres du Bureau ont contribué à la vie de la structure à hauteur minimale d'environ **384 heures réalisées bénévolement**, dont 10h relevant de travaux divers d'expertise. Cette contribution se fait au travers de leur participation à différentes réunions internes mais aussi externes avec les autorités de tutelle ou d'autres partenaires.

En 2023, **l'Association a reçu 2124.22€ de dons versés par des partenaires ou des familles et des proches accompagnés**, à un moment ou un autre, par l'association. Le Rotary Club Nevers Val de Loire nous a fait un don de 850€ pour contribuer à l'acquisition d'une tablette de communication, et la Pharmacie du Canon d'Or (de Lambersart dans le Nord) nous a versé 165€ collectés dans le cadre d'octobre rose. Ces différents dons nous ont permis en plus de l'acquisition d'une tablette de communication alternative, de contribuer à l'amélioration du confort de patients et de leur entourage en finançant des aides humaines ou matérielles (portage de repas, matériel divers...).

b- Représentation de la structure au sein d'instances

EMERAUDE 58 est présente au sein de différentes instances et associations :

- Conseil Territorial de Santé de la Nièvre (CTS 58),
- L'Association Ecoute et vie Jalmalv Nièvre,
- Centre Intercommunal d'Action Sociale Loire Nièvre et Bertranges,
- Collège des psychologues de la Société Française d'accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP),
- Collège des travailleurs sociaux de la SFAP,
- Collège des psychologues d'OncoBourgogne,
- Construction du volet soins Palliatifs dans le Projet Régional de Santé,
- Comité régional d'Ethique,
- CLUD du Centre Hospitalier de Luzy, de Lormes, de Château-Chinon,
- Comité d'Ethique du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers (CHAN), du Centre Hospitalier de Cosne sur Loire, du Centre Hospitalier de Decize, du

Centre Hospitalier Pierre Lôo (CHS), du Centre hospitalier Georges Sand à Bourges,

- Groupes de travail Système d'information organisés par l'ARS et le Grades,
- Participation à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Bourgogne Franche-Comté au titre du DAC 58,
- Participation au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Nièvre,
- Membre de la Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé de Bourgogne Franche Comté (FACS BFC) au titre du DAC 58,
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Nevers Sud Nivernais,
- Contrat local de santé,
- Contrat local de santé mentale (CLSM).

II. L'équipe et ses compétences

a- Composition

Au 31 décembre 2023, l'équipe pluridisciplinaire d'EMERAUDE 58 (médecins, soignants, paramédicaux, travailleurs sociaux, psychologues, personnel administratif) comprenait **33 personnes totalisant 31.6 ETP**.

Parmi l'équipe 5 salariés sont mis à disposition par différents hôpitaux du département. Malgré les recrutements réguliers réalisés pour remplacer les professionnels qui nous quittent et pour pourvoir les postes libres, des postes de médecins, infirmières et travailleurs sociaux demeurent vacants.

Afin de maintenir et de faire évoluer les connaissances et compétences de nos équipes, les différents professionnels qui composent EMERAUDE 58 ont participé à de nombreuses actions de formation (congrès, cycles de formations thématiques, webinaires, diplôme universitaire...) dont le cout global pour l'année 2024 s'est élevé à 24 036.96€.

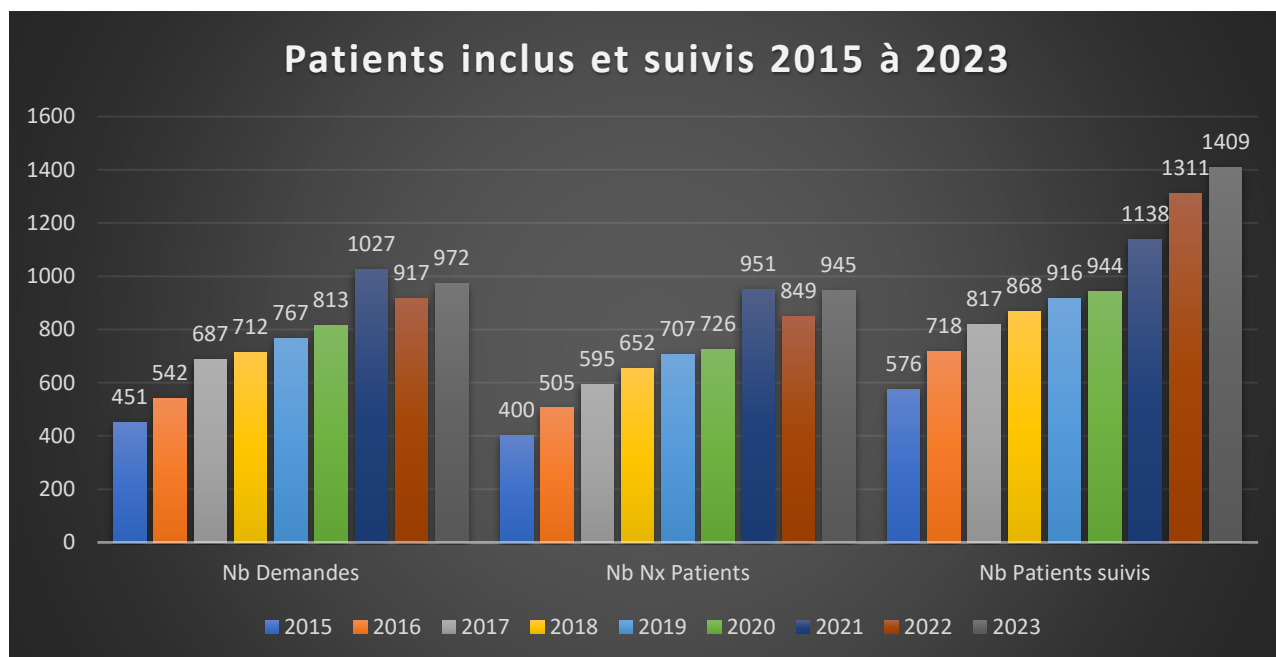
b- Les activités d'EMERAUDE 58

- ✓ Formation continue des professionnels,
- ✓ Equipe Mobile de Soins Palliatifs départementale :
 - Appui des professionnels dans les prises en charge difficiles,
 - Expertises cliniques pluridisciplinaires,
 - Appui aux prises de décisions difficiles relevant d'une démarche éthique.
- ✓ Dispositif d'Appui à la Coordination de la Nièvre (DAC 58) :
 - Assurer la réponse aux demandes d'appui des professionnels et contribuer à la réponse des personnes et de leurs aidants,
 - Organisation de la coordination d'appui des parcours complexes (quels que soient l'âge et les pathologies),
 - Participation à la coordination territoriale qui concourt à la structuration des parcours de santé,
 - Diffusion et promotion de l'outil informatique eTICSS.

III. Activités 2023

1- Données générales :

En termes de nombre de demandes et de nombre de patients inclus et suivis, la progression ne cesse de croître.

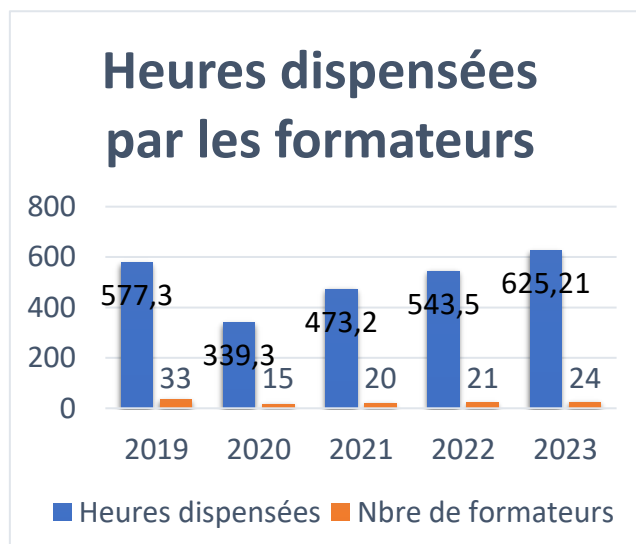
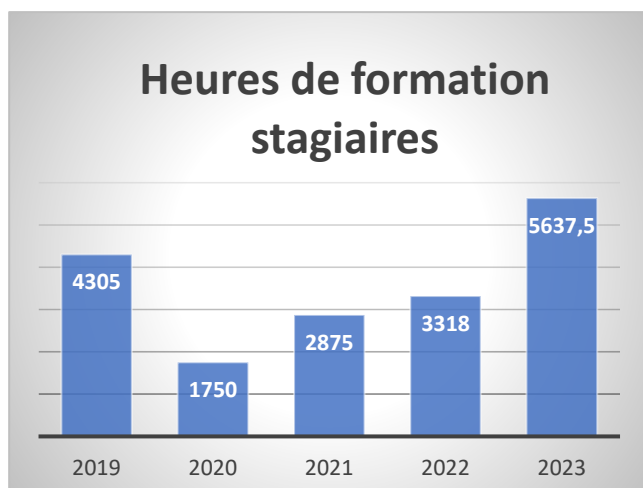


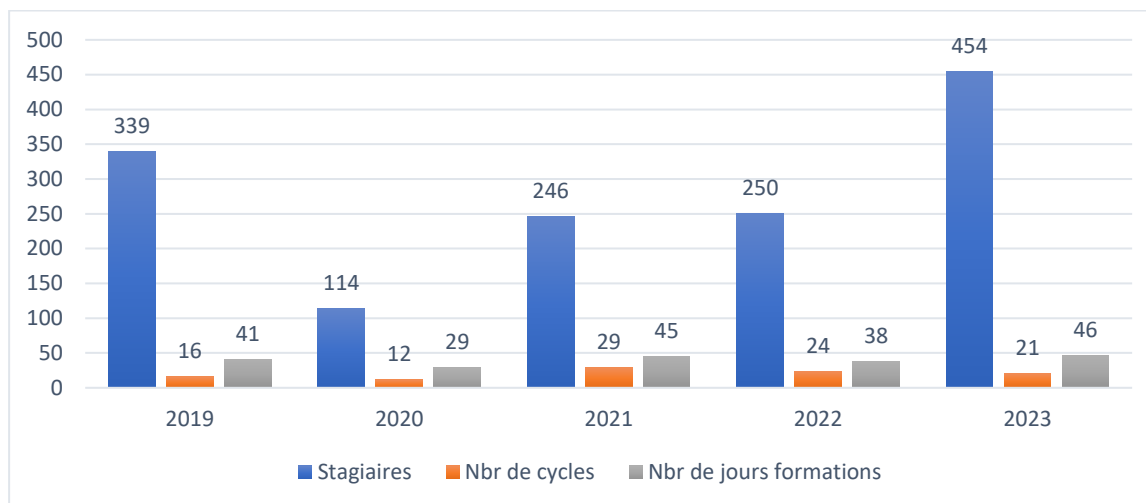
EMERAUDE 58 a accueilli dans le cadre de stages d'étude 3 étudiants : 2 étudiants Infirmiers, et 1 étudiant suivant un diplôme universitaire (DU) de coordinateur de parcours.

2- Service formations et conseils

Formations continues

En 2023 dans le cadre de la **formation continue**, certifiée Qualiopi depuis 2020, 20 cycles de formation dont 7 cycles intra établissement ainsi qu'une journée de congrès, ont été réalisés à destination de 454 professionnels. Nous sommes, également, intervenus lors des formations initiales des bénévoles de l'**Association « Ecoute et Vie »**.





Prestations psychologues

Des interventions de psychologues, dans le cadre de conventions de prestations de services, ont été réalisées :

- A la Polyclinique du Val de Loire : 4 demi-journées par semaine de janvier à février 2023 ainsi que l'animation d'un groupe de parole,
- A la clinique du Morvan : 1 journée par semaine sur l'ensemble de l'année.

Groupes de parole à destination des aides à domicile

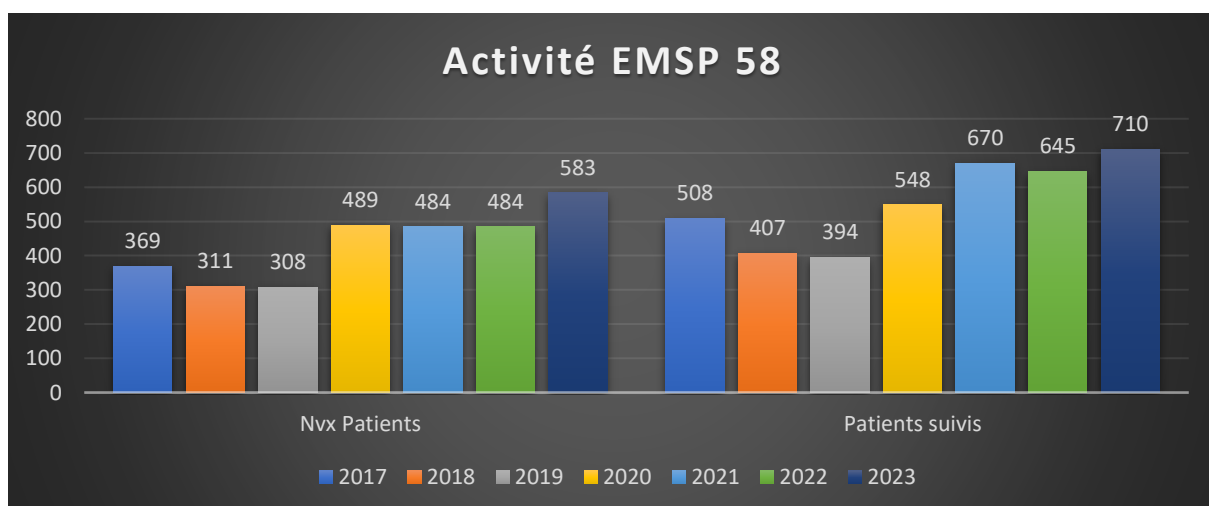
Dans le cadre d'un **financement spécifique alloué par la CPAM** de la Nièvre, nous avons organisé 19 groupes de parole pour 108 aides à domicile :



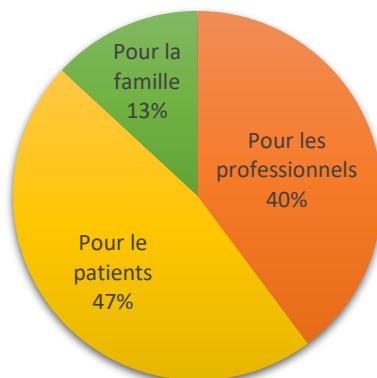
- 9 à Clamecy pour 44 participants,
- 3 à Chatillon en Bazois pour 13 participants,
- 3 à La Charité sur Loire pour 19 participants,
- 4 entre Lormes / Château Chinon / Montsauches les Settons pour 25 participants.

3- l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs de la Nièvre (EMSP 58)

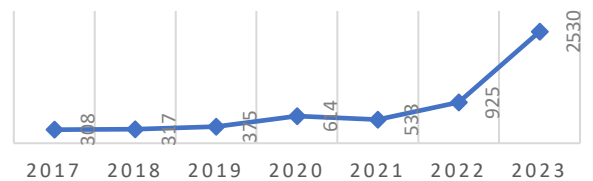
L'EMSP 58 s'est dotée en 2023, comme les autres Equipes Mobiles de Soins Palliatifs de la région, d'un nouveau logiciel, LEA, qui permet le suivi statistique de son activité.



Répartition des déplacements



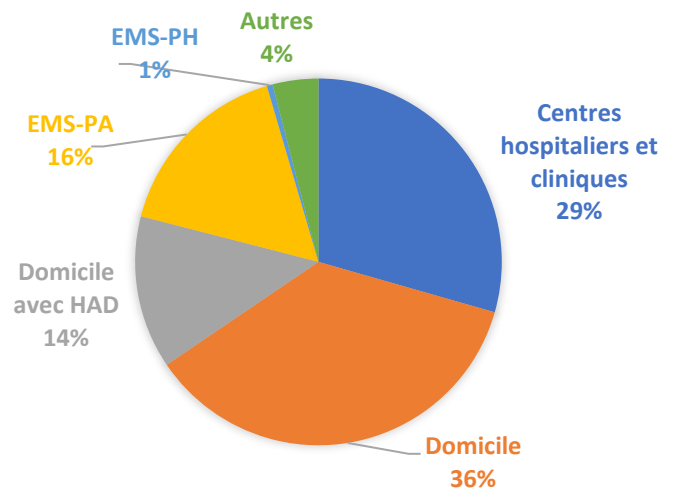
NOMBRE DE DÉPLACEMENTS



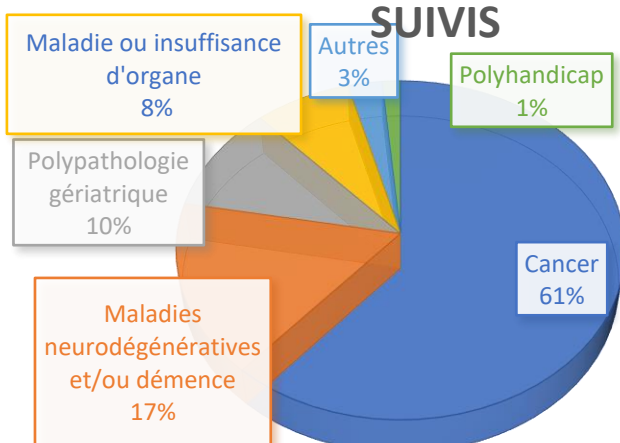
En 2023 l'ensemble de l'Equipe mobile a passé 1854.55 heures sur la route, soit plus d'un ETP annuel, pour parcourir 109150 km.

L'EMSP 58 intervient sur l'ensemble du département de la Nièvre, et depuis le 12 juillet 2023 au sein du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers (CHAN). En 2023 les établissements médico-sociaux nous ont moins sollicités à la suite de la mise en place de protocoles post-covid, aux mouvements des équipes soignantes et à la raréfaction des médecins.

LIEUX D'INTERVENTION



PATHOLOGIES DES PATIENTS SUIVIS



6 accompagnements pédiatriques ont été réalisés en 2023 contre 4 en 2022.

Participation à un **débat citoyen « Fin de vie : parlons-en ! »** organisé par l'Espace de Réflexion Ethique Bourgogne Franche-Comté (EREBFC) le 26 janvier 2023 en deux temps :

- Un après-midi à l'EHPAD « Le Cercle des aînés »,

- Une **soirée-débat** dans l'amphithéâtre de Nevers-Agglomération qui a réuni plus de 50 participants.

Le **collège des référents institutionnels** s'est réuni une fois sur le thème « Parler de la mort ? (Faut-il ? Comment ? Pourquoi ?). Cette journée a réuni 41 professionnels du département identifiés au sein de leur structure comme référent en soins palliatifs.

Depuis 2022, l'EMSP 58 organise et anime à la demande des établissements des **Cafés éthiques**. Sur l'année 2023, 5 ont eu lieu sur 4 centres hospitaliers du département pour un total de 55 participants. La thématique abordée est choisie en concertation avec la Direction de l'établissement, qui diffuse par la suite à ses équipes l'invitation à ce dernier.

Chaque professionnel de l'EMSP-58 réalise des **formations** soit à l'occasion de questionnements rencontrés par des soignants de proximité auprès d'un patient, soit dans le cadre de journées de formation continue ou initiale.

Dans le cadre de la **formation initiale** les membres de l'EMSP sont intervenus auprès des étudiants de l'IFSI, l'INFA Nevers et Cosne, le Greta Nevers et Cosne, l'IPMR, du Lycée Jean Rostand, et des bénévoles d'Ecoute et vie lors de 23 interventions pour un total de 183 étudiants.

4- **Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 58)**

Le Dispositif d'Appui à la Coordination de la Nièvre (DAC 58) comprend 3 missions :

- Une mission d'information et d'orientation,
- Une mission d'appui à la coordination des professionnels – CAP,
- Une mission d'animation territoriale.

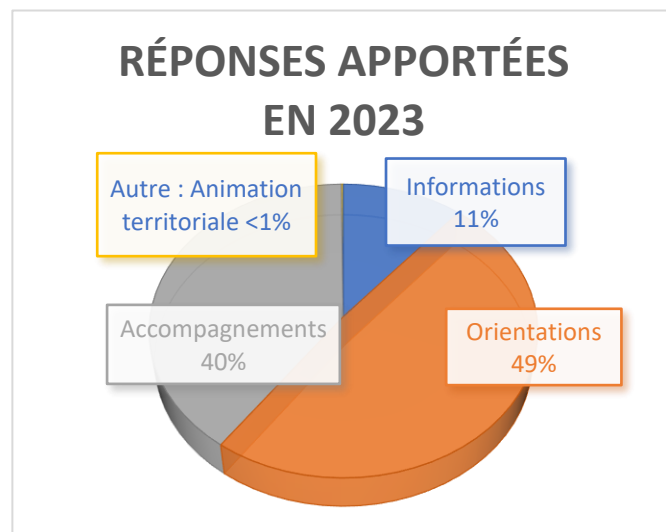
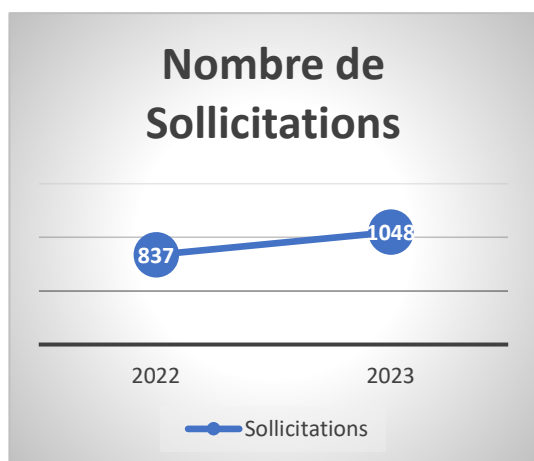


L'objet du DAC 58 est de venir en appui des usagers, des professionnels et des structures qui font face à des situations de santé et de vie complexes et dont les actions ont pour objectif de favoriser le maintien à domicile.

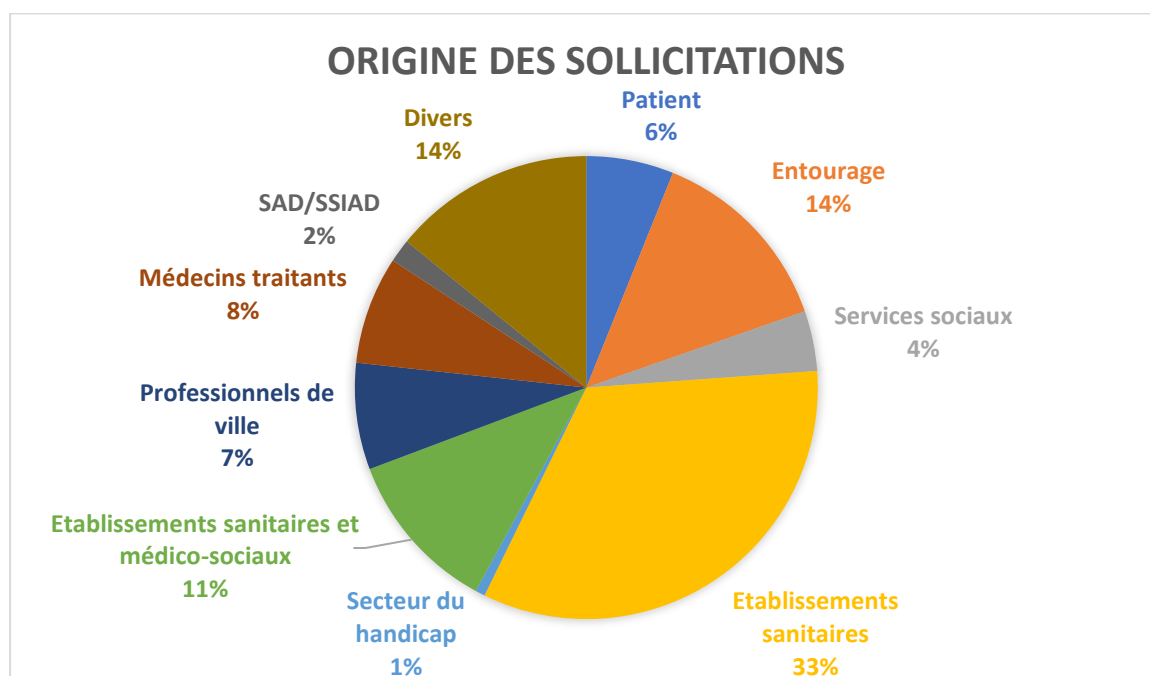
La Coordination d'Appui Polyvalente (CAP) s'articule autour de 3 types de complexité :

- Appui à la fragilité dans le cadre de la prévention du risque de perte d'autonomie,
- Appui à la coordination de proximité : appui soutenu via une évaluation multidimensionnelle des besoins afin de favoriser le maintien à domicile en collaboration avec les professionnels et services prenant en charge le patient,
- Appui aux parcours spécifiques : appui dans la prise en charge de situations plus complexes nécessitant un suivi au long cours permettant l'établissement d'un lien de confiance avec le patient souvent atteints de troubles cognitifs.

L'année 2023 a marqué un tournant dans le traitement des sollicitations, en effet si le taux d'information reste constant par rapport aux années précédentes, l'augmentation du taux d'orientation souligne la formalisation de l'orientation des dossiers le nécessitant vers l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP 58). Nos équipes ont orienté 74.41% des sollicitations vers leurs collègues de l'EMSP 58 et 25.59% vers d'autres partenaires extérieurs comme l'équipe mobile gériatrique (EMG), Résédia....



Sur l'ensemble des sollicitations reçues, 700 sollicitations ont fait l'objet d'un accompagnement dans le cadre de la réalisation du Plan Personnel de Coordination en Santé (PPCS).



Même s'il y a une augmentation des sollicitations des patients ou de leurs proches (20% en 2023 contre 11.5% en 2022), la majorité des sollicitations proviennent des professionnels de santé.

88% des personnes accompagnées par le DAC 58 ont plus de 60 ans, et 38% des personnes suivies ont plus de 85 ans.

Lors des accompagnements du DAC 58, les problématiques rencontrées dans la complexité des situations suivies sont principalement :

- Administratives et financières,
- Relatives aux proches aidants,
- L'isolement social,
- Et la prévention.

En partenariat avec l'Association Santé droit pour tous, le DAC 58 participe au **repérage de la fragilité des personnes âgées** sur le secteur de Fourchambault/Garchizy/Pougues en orientant les patients le nécessitant vers les ateliers proposés par l'Association Santé droit

pour tous. Dans le cadre de ce repérage, en 2023 59 patients orientés par le DAC ont pu participer à des actions d'Activité Physique Adaptée (APA) et des ateliers mémoire.

Dans le cadre de **l'animation territoriale le DAC 58** a continué la diffusion mensuelle « La Brève du DAC » débutée en 2022 et a lancé la publication de « L'info des Pros » qui se veut être un numéro spécial du mensuel. Deux numéros de l'info des pros ont été publiés en 2023 sur la gérontologie et le handicap. Ces parutions ont pour objet de favoriser l'interconnaissance entre les différents professionnels nivernais, de valoriser les projets et d'informer sur l'activité du territoire.

Différents professionnels du DAC 58 **sont intervenus dans le cadre de la formation initiale** des étudiants de l'IFSI Bourges et Nevers, et de l'IPMR lors de 6 interventions pour 274 étudiants.

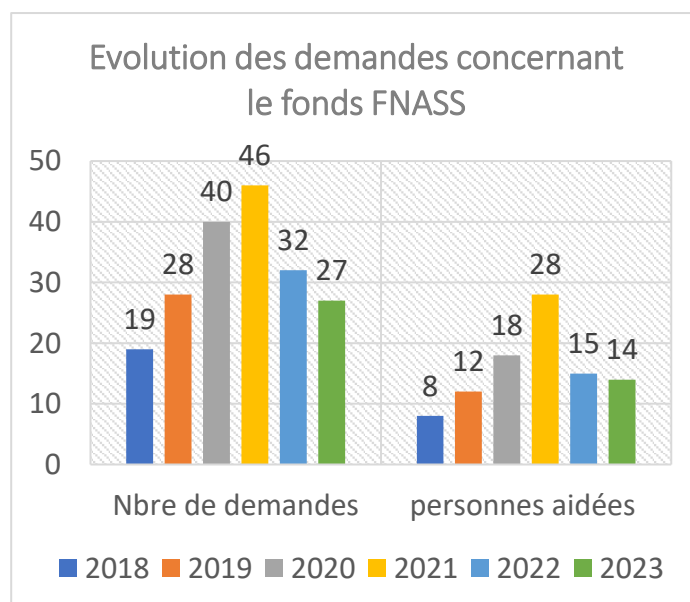
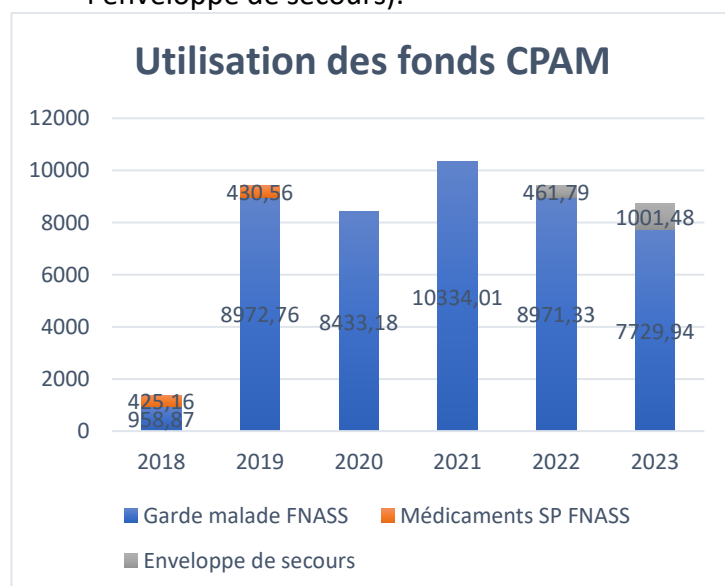
Le DAC 58 a coorganisé, avec la commission de l'expression des usagers du Conseil Territorial de Santé de la Nièvre (CTS 58) et la Ville de Nevers, une journée sur la Douleur Chronique au Centre des expositions de Nevers le 16 juin 2023. Plus de 450 usagers du système de santé se sont déplacés pour assister à tout ou partie de cette journée.

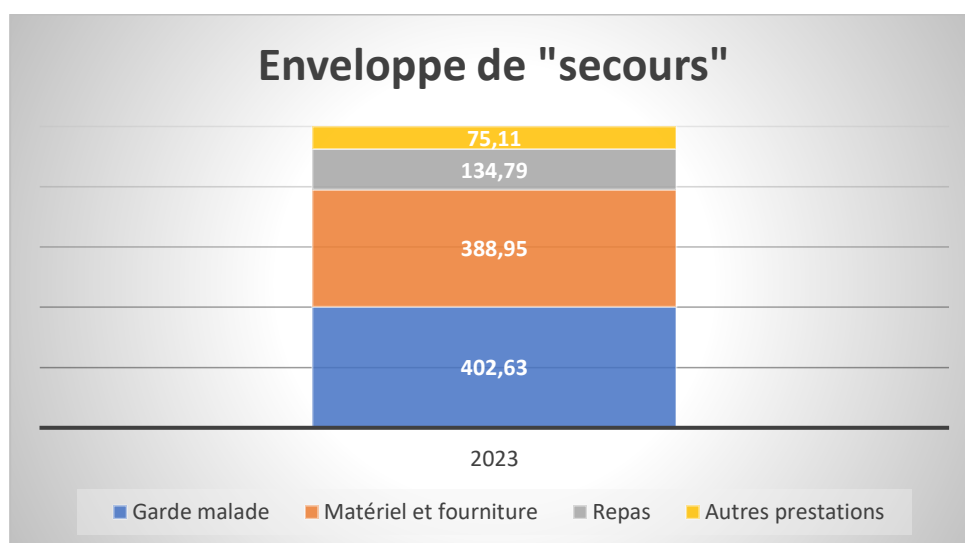
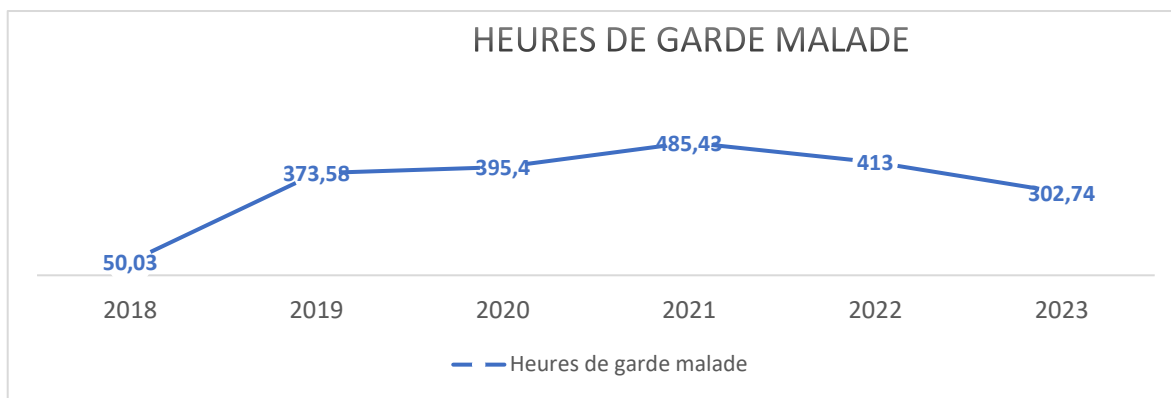
Dans le cadre du **déploiement des outils informatiques développés par le GRADES** (eTICSS et globule), la référente eSanté de la Nièvre, qui fait partie de l'équipe du DAC 58, a formé 59 professionnels (dont 21 libéraux) durant l'année 2023 au cours de 23 cycles de formations portant le nombre d'utilisateurs actifs pour le département de la Nièvre à 135 (pour 146 formés).

5- Gestion de l'enveloppe soins palliatifs de la CPAM

En 2023, dans le cadre du fond FNASS, EMERAUDE 58 a traité 27 demandes, pour 26 patients : 20 demandes concernant 14 patients ont abouti, 5 demandes sont considérées comme hors champ, et 7 autres pour lesquelles le décès, ou l'entrée en établissement, est intervenu avant toute prestation.

Sur la période du **1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023**, 17 patients (dont 14 ont bénéficiés de 302.74h de garde malade dans le cadre du fond FNASS) ont été aidés pour un montant total de 8 731.42€ (7 729.94€ dans le cadre du fonds FNASS Soins Palliatifs et 1 001.48€ au titre de l'enveloppe de secours).





IV. Bilan financier 2023

